

ALERTE VIOLETTE CYCLONIQUE

DANGER EXCEPTIONNEL JE RESTE CONFINE

Quelle est la situation ?

« Un cyclone tropical (cyclone majeur) impacte La Réunion avec des vents cycloniques de plus de 200 km/h et représente un danger imminent pour tout ou partie du territoire. »

Que faire ?

- **Rester à l'abri et ne sortir sous aucun prétexte** : des vents cycloniques supérieurs à 200 km/h doivent être considérés comme potentiellement meurtriers.
- **Se Barricader**
- Respecter l'ensemble des consignes relatives à **l'alerte rouge cyclonique**.
- **Attendre impérativement les consignes officielles** diffusées sur les radios avant de changer de posture.